Mouvement des Entreprises de France

Le MEDEF engage sa réforme et se dote d'une raison d'être

Publié le 15 janvier 2019

Depuis le mois de juillet dernier, Geoffroy Roux de Bezieux et son équipe ont lancé les travaux d'une réforme de grande ampleur.

Après une phase de diagnostic partagé dans les territoires, avec les adhérents, le temps des décisions est venu. Durant les 6 prochains mois, les instances du MEDEF se prononceront sur des changements de son règlement électoral, de son financement, de sa gouvernance mais aussi de son identité.

A la fin du premier semestre, cette réforme sera soumise au vote de son Assemblée générale.

Première phase de cette transformation : la définition d'une raison d'être. Celle-ci vient compléter la mission générale du MEDEF définie dans les statuts actuels. Ecrits il y a 20 ans, ils ne mentionnaient ni l'Europe ni le développement durable, ni la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE).

Le Conseil exécutif, hier et l'Assemblée permanente, ce matin, ont acté une raison d'être résumée ainsi : agir ensemble pour une croissance responsable.

« *Si nous affichons cette ambition, c'est parce que nous pensons que l'entreprise a un rôle majeur à jouer dans les transformations de la société. Elle peut apporter des solutions innovantes et responsables au plus près des réalités sociales, économiques et environnementales* », souligne **Geoffroy Roux de Bezieux**.

Pour appliquer cette raison d'être, le nouveau MEDEF se veut responsable et exemplaire au service de l'intérêt général, européen, prospectif, ancré dans les territoires au plus près des réalités économiques, représentatif de toutes les entreprises et engagé sur tous les sujets qui touchent la société.